



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

Rodez, le 18 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La commission de surendettement de l'Aveyron s'établira en séance plénière pour établir son bilan d'activité de 2018

La Commission de surendettement de l'Aveyron se réunira dans les locaux de son Secrétariat, à la Banque de France, le 21 février 2019, sous la présidence de Madame Catherine Sarlandie de La Robertie, préfète de l'Aveyron.

À cette occasion, l'ensemble des commissaires, titulaires et suppléants, seront présents pour dresser le bilan de l'activité en 2018 et tracer les perspectives pour 2019.

Pour mémoire, cette instance, a pour mission d'aider les particuliers qui ne sont plus en mesure de payer leurs charges ou de faire face à leurs dettes. Elle est composée :

- *du préfet, président,*
- *du directeur des finances publiques, vice-président*
- *du directeur de la cohésion sociale et de la protection des populations, délégué du préfet*
- *du directeur de la Banque de France, secrétaire*
- *de représentants des créanciers et des associations familiales ou de consommateurs,*
- *de personnes qualifiées en économie sociale et familiale,*
- *de personnes qualifiées dans le domaine juridique.*

La Banque de France assure le secrétariat de la commission et l'instruction à ce titre des dossiers qui sont déposés auprès de ses guichets.

Dans l'Aveyron, 412 familles ont déposé un dossier auprès de la commission de surendettement en 2018 contre 489 en 2017, soit une nouvelle réduction de 15 % (après celle de 5% en 2017) à comparer à une baisse nationale de 10 %. Cette tendance s'explique notamment par une législation plus encadrante en matière de crédits, mais aussi par la recherche accentuée de solutions mises en œuvre par la Commission de surendettement s'inscrivant dans la durée.

Les récentes évolutions réglementaires et législatives ont donné les outils pour œuvrer dans cette voie, en fluidifiant la procédure évitant ainsi de nombreux multi-dépôts. Il faut toutefois noter en parallèle la baisse régulière du nombre de familles déposant un dossier pour la première fois. Parallèlement, et pour favoriser la prévention et la réactivité des accompagnants, la Banque de France a assuré en 2018 la formation ou l'actualisation des connaissances pour plus de 60 travailleurs sociaux afin de leur permettre de mieux détecter et orienter les personnes en difficulté, à l'occasion de rencontres organisées à Rodez, Millau, Villefranche de Rouergue et Saint Affrique.

Le taux de surendettement dans l'Aveyron est l'un des plus faibles de France avec 173 dossiers pour 100 000 habitants (de plus de 15 ans) pour une moyenne nationale de 305 dossiers et régionale de 280.

Cette relative faiblesse du surendettement explique la fréquence mensuelle du rythme de réunions de la Commission de surendettement aveyronnaise. 470 dossiers ont été traités en 2018 par la Commission de surendettement, permettant à autant de familles de sortir des difficultés financières qu'elles connaissaient, par renégociation des conditions de remboursement ou, en fonction de critères spécifiques, par effacement de tout ou partie de leurs dettes.

La faiblesse *relative* – au plan quantitatif – du nombre de dossiers aveyronnais ne doit pas conduire à sous-estimer la gravité des situations traitées et accompagnées par l'ensemble des acteurs impliqués (État, Banque de France, collectivités, justice, banques, travailleurs sociaux, associations...) comme en témoigne la part prépondérante – et supérieure aux moyennes nationales et régionales – d'orientations prises vers des mesures d'effacement.

Les dossiers de surendettement doivent être déposés à la Banque de France qui assure le Secrétariat de la Commission. Ils peuvent être envoyés par courrier ou déposés au guichet. La Banque de France propose un accueil personnalisé sur rendez-vous :

- à la succursale de RODEZ, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 13h30 à 17h00
- au bureau d'accueil de MILLAU (locaux du CCAS), les 1er, 3e et 5e vendredis du mois de 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

La prise de rendez-vous peut être effectuée directement auprès de la succursale (tél : 05.65.73.38.06) ainsi que sur le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr) puis PARTICULIERS puis CONTACT).

Parallèlement, pour toute information générale, la plateforme d'information « Assurance Banque Épargne Info Service » (ABE Infoservice) de la Banque de France propose un service de renseignements téléphoniques relatifs aux procédures de surendettement et de droit au compte, à la consultation des fichiers, aux comptes bancaires et à l'épargne. N° 0811901801

De plus, dans le cadre de sa nouvelle mission d'éducation financière des publics, la Banque de France a ouvert un portail d'information www.mesquestionsdargent.fr qui recèle, pour les particuliers, une mine d'informations sur la gestion de budget, des comptes bancaires, des assurances, de l'épargne et du crédit.

Contact Presse :

Guilhem BLANCHIN, directeur départemental de la Banque de France pour l'Aveyron
tél : 05.65.68.73.01 - mail : guilhem.blanchin@banque-france.fr

